

ENTRETIEN

« Un procès est un miroir grossissant de qui nous sommes collectivement »

Depuis vingt ans, maître **Anne Bouillon** défend les femmes victimes de violences, de viols, de féminicide. Dans « Affaires de femmes » (L'Iconoclaste), l'avocate interroge l'institution judiciaire et la place centrale de la domination masculine dans la société.



ANNE BOUILLON
Avocate

Vous êtes avocate spécialisée dans la défense des femmes victimes de violences sexuelles. Systématiquement, vous demandez la levée du huis clos. Pourquoi ?

Je retourne la question. Pourquoi ces affaires mériteraient particulièrement d'être débattues et jugées portes closes ? L'idée du huis clos est peut-être de préserver les intérêts de la victime, dans ce qu'elle est amenée à déposer des choses douloureuses ou qui relèvent de l'intime, mais je ne suis pas sûre que le huis clos contribue à aider la victime. Pour grande partie, je pense que cela contribue à aider l'auteur des faits, le mis en cause, qui a tout intérêt à ce que tout se déroule derrière des portes fermées. J'ai donc pris pour habitude, après l'accord de mes clientes, de proposer systématiquement la publicité des débats. Je constate que c'est toujours intéressant pour les parties civiles. S'il y a eu du public, des scolaires, de la presse, elles ont le sentiment que ce qu'elles ont vécu peut servir à quelque chose. La justice est une conversation entre

l'institution et la société. Cette conversation doit pouvoir se nourrir à portes ouvertes.

Est-ce qu'un procès peut faire évoluer la société ?

Il est trop tôt pour le dire à propos de celui de Mazan, mais je crois que les procès sont des espaces politiques, où on vient questionner des responsabilités individuelles mais également collectives. Les procès nous tendent un miroir grossissant de qui nous sommes collectivement. C'est pourquoi la publicité des débats est extrêmement intéressante. Il y a des exemples de procès pour l'histoire qui ont été déterminants. Je pense à tous les procès des génocidaires, au procès de Nuremberg, au procès de 1978, que Gisèle Halimi a transformé en procès du viol. Les procès sont des espaces concentrés, où on vient débattre et puis trancher des questions qui nous concernent tous et toutes. On peut prendre la mesure des carences de la loi, lorsqu'on constate comment elle est mise en application dans le prétoire.

Vous dites que « la violence sexuelle structure notre société »... Que voulez-vous dire ?

Je pense que notre société est intrinsèquement, profondément articulée autour de la domination masculine. La violence est un de ses modes opératoires, une des conséquences de notre choix de société, et une des garanties de sa perpétuation. Le jour où les femmes n'auront plus peur du viol, tout s'écroulera. Le risque d'atteinte sexuelle, le risque d'agression sexuelle, le risque du viol nous parmentrent véritablement. Les femmes ne sortent pas dans tel endroit parce qu'elles ont peur. Elles ne s'habillent pas de telle manière parce que cela pourrait provoquer. Elles ne consomment pas trop d'alcool parce qu'elles pourraient être alors vulnérables. Virginie Despentes dit que l'expérience du viol est l'expérience la plus collective qui soit parmi les femmes, qu'elles l'aient subi (une femme sur six) ou par peur de le subir. Les violences sexuelles ne sont pas un épiphénomène, mais un phénomène de société. Les femmes sont agressées sur le plan sexuel tout le temps, de l'insulte sexualisée jusqu'au viol, en passant par la main au cul. Les femmes sont en vigilance constante. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR K. J.

« NOTRE SOCIÉTÉ EST INTRINSÈQUEMENT ARTICULÉE AUTOUR DE LA DOMINATION MASCULINE. LA VIOLENCE EST L'UN DE SES MODES OPÉRATOIRES, UNE CONSÉQUENCE DE NOS CHOIX DE SOCIÉTÉ. »